

Objet : **Adhésion et cotisation annuelle**



Chers membres,

Chaque année, la Coop accueille de nouveaux membres et du même coup procède à la mise à jour de sa liste de membres.

Pour être membre de la Coop, les familles doivent souscrire à une part sociale de 10\$. Cette part sociale ne se paie qu'une seule fois, soit lors de l'adhésion de la famille à la Coop.

De plus, le règlement de régie interne de la Coop prévoit qu'à chaque année, à l'occasion de la rentrée scolaire, une cotisation de 5\$ par enfant est exigée.

Ainsi, afin de nous aider à garder nos dossiers à jour, nous vous demandons S.V.P. de bien vouloir remplir le formulaire au bas de cette page :

- Si vous n'êtes pas déjà membre, de payer votre adhésion (10\$ de part sociale) et de payer votre cotisation annuelle (5\$ par enfant) à la COOP ou;
- Si vous êtes déjà membre, de payer votre cotisation annuelle (5\$ par enfant) à la COOP

Merci de bien vouloir déposer ce formulaire avec le menu de septembre dans la boîte près de la COOP.

Merci beaucoup de votre habituelle collaboration.
Votre COOP



Numéro de membre (si déjà adhérent): _____

Nom du parent : _____

Adresse du parent : _____

Ne pas oublier votre code postal SVP _____

Courriel : _____ () Maman () Papa

_____ () Maman () Papa

Tél. 1 : _____ Maison () - Cell: Maman() Papa() –Bureau: Maman() Papa()

Tél. 2 : _____ Maison () - Cell: Maman() Papa() –Bureau: Maman() Papa()

Tél. 3 : _____ Maison () - Cell: Maman() Papa() –Bureau: Maman() Papa()

Nom de l'enfant 1: _____ gr : _____

Nom de l'enfant 2: _____ gr : _____

Nom de l'enfant 3: _____ gr : _____

Nom de l'enfant 4 : _____ gr : _____



Une part sociale par parent (**SEULEMENT** si vous n'êtes **PAS** déjà membre) de 10\$

+

Nombre d'enfant(s) utilisateur(s) = _____ X cotisation annuelle de 5\$ = _____

Total à payer = _____

Si vous souhaitez payer par chèque, vous devez le faire à l'ordre de : COOP DE SOLIDARITÉ DU TOURNE-VENT.
Merci!

À mon départ comme membre de la COOP, je désire faire don à la COOP de la part sociale qui pourrait m'être remboursée si j'en fais la demande par écrit.